

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
En an. . . . . 35 fr.
En 6 mois . . . . . 18
En 3 mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.
Réclames. . . . . 30
Faits divers. . . . . 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois-
bros-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 OCTOBRE 1884.

LES ENQUÊTES

La fin des vacances parlementaires a été
marquée par une nouvelle crise de la mala-
die enquêteuse. A la voix de M. Spuller, les
quarante-quatre membres chargés de décou-
vrir pourquoi notre fille est muette se sont
élançés les uns vers le Nord, les autres vers
le Midi, et les consultations interrompues
ont été reprises.

Je suppose qu'un médecin appelé auprès
du lit d'un malade, après s'être informé des
douleurs ressenties, avoir constaté les rava-
ges causés par la maladie, recherché les
précédents, étudié l'hérédité, réuni en un
mot les éléments de son diagnostic et posé
même ce diagnostic, dise à son patient, avec
déférence :

— Mon ami, quels remèdes pensez-vous
que je doive vous prescrire ? Êtes-vous pour
la médecine homœopathique ou pour la
médecine allopathique ? Aimeriez-vous une
bonne petite purge ou bien préféreriez-vous
un joli cautère ?

Il est très-probable que ledit patient de-
manderait au praticien s'il se moque de lui
et lui répondrait que le métier de médecin
consiste précisément à découvrir et à appli-
quer les remèdes nécessaires.

Or, c'est absolument une scène analogue
qui se joue devant la France peu attentive.
Mais cette scène offre ceci de très-particulier
que le malade comprend et excuse l'igno-
rance du médecin et qu'il indique volontiers
les remèdes qui lui plairaient.

Voici, par exemple, la commission d'en-
quête opérant dans le bassin du Rhône et
de la Loire. Elle cite les canuts, les mineurs
et les forgerons et cause avec eux :

— Mes amis, dit-elle, vous souffrez, cela
est incontestable. Qu'est-ce que vous vou-
driez que nous fassions pour que vous ne
souffriez pas ?

Et les remèdes les plus variés lui sont
aussitôt proposés.

« Creusez le canal du Rhône à la Loire.
» Admettez en franchise les filés-coton
au-dessous du n° 50.

» Activez la confection des tarifs du P.-
L.-M.

» Ce sont les traités de commerce qui
nous tuent.

» Ce sont les octrois qui nous surchar-
gent.

» Imposez les matières fabriquées à la
campagne.

» Etc., etc. »

Sans compter les bons zigs qui pensent
qu'un remède excellent serait de jeter à
l'eau les propriétaires, et de donner au
peuple les églises pour y tenir ses réu-
nions.

La commission empêche tout, écoute tout.
Ensuite elle rentre à Paris et ses membres
s'occupent d'autre chose.

Et c'est toujours ainsi que se terminent
ces grandes comédies qui s'appellent des en-
quêtes parlementaires et qui n'ont jamais
d'autre but que d'exagérer les crises par la
publicité qu'elles créent autour d'elles.

Dans les pays où il existe des gouverne-
ments sérieux, des gouvernements soucieux
de leurs droits et fidèles à leurs devoirs,
des gouvernements qui ne permettent pas à
la puissance législative d'empiéter sur la
puissance exécutive et de brouiller toutes
les ficelles du pouvoir, cela se passe autre-
ment.

D'abord on se procure des ministres à peu
près compétents. Puis, quand les crises du
genre de celle dont nous souffrons éclatent,
ces ministres s'entourent des conseils des
autorités diverses installées sur les lieux si-
nistres ; ils consultent ensuite un conseil
d'Etat quelconque, et prennent l'avis de la
section de ce conseil où ressortissent les
parties malades du pays. Enfin ils prennent
des mesures, rédigent des arrêtés, confectio-
nent des projets de loi ou entament des né-
gociations.

Le Parlement exerce alors sur ces diffé-
rents actes son droit de contrôle, et si la crise
résiste, c'est qu'elle y met une obstination de
mauvais goût.

Mais ces procédés, vieux comme le monde,
sont trop simples et trop pratiques pour
ce pays-ci, où la notion de gouvernement a
été totalement bouleversée, et c'est aux gou-
vernés eux-mêmes que des gens sans man-
dat de gouvernement viennent demander les
procédés de gouvernement.

Les résultats naturels et nécessaires de ces
pratiques folles sont l'impuissance absolue
du gouvernement en face des crises, ou
l'application de remèdes dérisoires, tels que
le remblai de fossés de fortifications, qui
aura pour but de transformer en terrassiers
quatre cents tisseurs lyonnais, sur les cinq
ou six mille qui manquent d'ouvrage, et qui
coûtera à la ville de Lyon une dizaine de
millions, dont les ouvriers affamés paieront
eux-mêmes leur quote-part au moyen de
l'octroi. Cela n'a pas le sens commun.

Quand un homme a un bouton sur le nez,
c'est qu'il ne se porte pas bien. Eh bien ! la
crise lyonnaise, la crise stéphanoise, la crise
minière, la crise agricole elle-même ne sont
que des boutons indiquant que la France est
malade.

Et de quoi la France est-elle malade ? Je
pourrais répondre qu'elle est malade de la
République, mais ce serait trop simple. La
France est malade des fautes de la Républi-
que, et parmi ces fautes, celle qui se rap-
porte le plus directement aux crises précé-
dées, c'est l'exagération toujours croissante
des dépenses publiques.

C'est parce que la République nous prend
à chacun trop de notre argent, qu'il ne nous
en reste plus assez pour vivre que les canuts
lyonnais, aussi bien que les métallurgistes
de Saint-Etienne, sont sans travail.

L'argent circule à travers les hommes,
comme les globules du sang à travers les
cellules du corps humain ! Comme ces glo-
bules il se transforme, et se renouvelle et se
multiplie. Quand on le dépense intelligen-
ment, on le féconde, comme on féconde son
sang en le dépensant pour un exercice mo-
déré. Quand on le dépense inintelligen-
ment, on l'épuise et on le tarit.

Dépenser l'argent de tous en travaux uti-
les, c'est augmenter la fortune de tous, en

multipliant l'outillage de tous, en accrois-
sant ce qu'on pourrait appeler le capital
social du pays.

Dépenser l'argent de tous en travaux inu-
tiles, c'est diminuer la fortune de tous, c'est
mener tout le monde à la crise, à la ruine,
à la banqueroute.

Or c'est précisément ce qu'a fait la Répu-
blique. Elle l'a fait avec le plan Freycinet,
où les intérêts des sommes engagées ne re-
présenteront jamais les services rendus, où
on découvre des kilomètres de chemins de
fer, reliant des villes imperceptibles, coût-
tant huit cent mille francs l'un, et devant
rapporter annuellement dans les cinq ou
six mille francs de transit.

Elle l'a fait avec le plan Ferry pour les
écoles, avec ces monuments ruineux, impro-
ductifs, où se sont engouffrés les économies
et l'avenir financier des communes.

Elle l'a fait avec la nuée de fonctions nou-
velles créées uniquement pour rembourser
des services électoraux et transformant en
bouches inutiles des gens qui auparavant
travaillaient et produisaient.

Elle l'a fait avec la liste civile de l'émeute,
les millions accordés aux victimes de
Décembre et aux prétendues victimes, aux
fausses victimes.

Elle l'a fait avec les expéditions lointaines,
coûteuses, folles, qui creusent dans le bud-
get des trous qu'il faut combler immédiate-
ment, et dans le matériel des arsenaux, des
trous qu'il faudra combler plus tard.

Pour revenir à ma comparaison de tout-
à-l'heure, elle a ouvert dans l'arbre artériel
de la France où les louis circulent comme
des globules sanguins dans l'arbre artériel
de l'homme, une blessure, une saignée par
où la fortune publique tombe sans profit
sur la terre.

Aujourd'hui qu'il s'agit de faire disparai-
tre les crises qui commencent et en annon-
cent d'autres, aujourd'hui qu'il faut faire
rentrer ces boutons hideux qui commencent
à germer sur notre face, elle a un moyen
bien simple : qu'elle ferme sa saignée.

Qu'elle réalise sur le budget six cent mil-
lions d'économies, qu'elle renonce à l'ins-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

La promesse avait été tenue, et Baptiste cultivait
à la Merlinière un grand jardin, moitié potager,
moitié verger, dont il allait vendre à la ville les
légumes et les fruits. On jugeait au premier coup
d'œil qu'il n'était pas du pays quand on le voyait
passer, le matin, avec sa grande figure sérieuse et
raide, ses cheveux longs, ses yeux bleus enfoncés
sous d'épais sourcils, sa démarche lente et
bouièrre, au milieu des filles de la vallée de la
Loire, vives, roses, alertes, qui allaient vendre
leur lait au marché. Elles l'avaient surnommé le
père Chouan. Quand elles le dépassaient, elles lui
craquaient en riant :

— Bonjour, père Chouan, comme vous allez vite
ce matin !

Et lui, toujours grave, répondait d'un hochement
de tête à ces volées de belles jeunesse à la voix
claire et joyeuse.

Le marquis avait également recueilli à la Merli-
nière une ancienne servante de son père, excellente

filie, bourru et tendre, dévouée jusqu'à la mort,
et qui ne rougissait pas, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, de
s'appeler Gothen.

Entouré de ces deux serviteurs et d'un fermier
qui cultivait pour lui quelques hectares de bonnes
terres, le marquis Merlin de la Hansaye vivait à la
Merlinière, remerciant Dieu de son sort et ne lui
demandant plus rien depuis que le Roi était
remonté sur le trône, c'est-à-dire depuis un an.

Il n'avait que deux passions, mais très-vives :
son neveu et les vieilleries d'art. Un babut Renais-
sance le fascinait ; une paire de chenêts anciens le
tenait en extase : ces débris d'une opulence détruite
avaient un attrait puissant pour cet homme qui
avait connu la fortune et qui, sans la regretter
précisément, restait, comme on reste toujours en
pareil cas, impérieusement attaché à quelques-uns
des biens qu'elle procure.

Toutes les semaines, le marquis allait rendre
visite à son neveu, et par la même occasion passait
en revue les collections des brocanteurs. A part une
absence assez longue qu'il avait faite avec Baptiste
pendant les Cent-Jours, et dont Gothen ignorait
encore la cause, le marquis n'avait pas depuis
quinze ans quitté la Merlinière. Il y vivait fort
simplement, partageant son temps entre la prière,
la lecture, le jardinage et ses pauvres. Ses pauvres,
c'étaient tous ceux des environs, et il n'en choisait
pas, au sortir de ces longues guerres de l'Empire

qui avaient fait tant de veuves et d'orphelins. Sans
doute il ne donnait pas beaucoup, n'ayant que peu
pour lui-même, mais il donnait si bien !

Le marquis avait une figure régulière et pleine,
un grand air, une politesse parfaite, causait fort
bien, presque toujours gaiement, bien qu'il eût
traversé de tristes jours, car une solide pitié avait
conservé en lui, malgré tout, l'âge de la jeunesse
du cœur ; c'était, en un mot, un de ces vieillards
superbes et charmants qui passent dans notre
siècle agité sans s'y mêler, conservant d'un autre
temps, qui avait sans doute ses défauts, des vertus
que le nôtre ignore, et ces bonnes manières de
vivre, de penser, d'agir à la française, qui sem-
blent perdues en France. Pauvres chères images
qui s'évanouissent une à une dans l'ombre ! Elles
y seront bientôt toutes entrées, et la folie contem-
poraine n'aura plus pour la condamner de témoins
plus vieux qu'elle.

v

Le samedi soir, vers cinq heures, Jean prit la
route de la Merlinière.

Une visite à la Merlinière, c'était une date, une
fête délicieuse dans sa vie. Il allait à grands pas,
car le soleil baissait déjà. La chaleur était grande
encore, mais on sentait passer par moment la brise
fraîche du soir qui commençait à battre de l'aile.

Le marquis l'attendait à l'extrémité de l'avenue

d'où l'on découvrait le chemin jusqu'à une portée
de fusil. Il s'était assis sur l'herbe nouvellement
fauchée, semée par endroits de quelques poignées
de foin sec échappées aux faneurs, et où mille
fleurs, mille plantes renaissent de leurs tiges
coupées, infatigables comme nos espérances.

Lui, si gai d'ordinaire, il était triste et inquiet.

Sa visite chez le brocanteur avait réveillé de
lointains et pénibles souvenirs dans son âme.

Une préoccupation cuisante s'y mêlait : comment
expliquer la conduite de Jean ? Qu'y avait-il entre
cette jeune fille et lui ? D'où se connaissaient-ils ?
Que signifiait ce regard qu'ils avaient échangé ?
Rien de mal, sans doute, puisque Jean ne s'était
pas caché du marquis, ni la jeune fille de son père.
Mais encore que voulait-il dire ?

M. de la Hansaye s'était perdu en hypothèses.

N'ayant pu deviner, il voulait savoir, et était
résolu à s'expliquer en toute franchise avec Jean.

Il ne voulut pas cependant que son accueil se
ressentît de ses préoccupations intimes, et, du
plus loin qu'il aperçut son neveu, il lui cria :

— En retard, mon neveu !

En le voyant venir, la moustache au vent, l'air
fier et de bonne humeur, il pensait :

— O jeunesse ! Comme il est devenu grand et
fort ! Avec un petit bout d'épée relevant cet habit-
là, on le prendrait pour un mousquetaire en congé.
Est-il possible qu'avec cet air de prince, ce Tré-

truction à outrance, à la colonisation à outrance, au fonctionnarisme à outrance, aux pensions civiles à outrance. Qu'elle bouche tous ces trous par où s'en va le précieux liquide.

Et quasi instantanément, tous les maux qu'elle a attirés sur nous par ses folies financières disparaîtront.

Voilà le premier remède, le remède urgent, le remède à appliquer sur l'heure.

Que si ensuite M. Ferry veut signaler la chose et compléter notre guérison, eh bien, il est avec M. de Bismark en assez bons termes pour en obtenir, en échange de l'accord survenu entre eux à propos des colonies et en échange des avantages qu'il réserve au pavillon allemand, une révision du traité de Francfort.

Voilà ce que devrait faire la République pour nous remettre sur pied. Je me hâte d'ajouter qu'il lui est aussi impossible d'accomplir cette tâche que de prendre la lune avec les dents.

Aussi devons-nous attendre, avec résignation, qu'en vidant toutes les bourses elle ait ouvert tous les yeux.

(Matin français.)

J. CORNELY.

## Chronique générale.

Les proportions inquiétantes que prennent les affaires du Tonkin et de Chine amènent le *Siclé*, la *Paix* et autres officieux à tenir ce langage : Faisons un grand effort, déclarons la guerre, envoyons une armée. D'autres, absolument découragés, murmurent : Abandonnons tout et rentrons au plus vite en France.

C'est, dit-on, l'avis du général Campon.

Le ministre de la guerre s'occupe d'organiser une armée coloniale, il vient même de déposer un projet de loi en ce sens. Il est bien temps ! Avec les lenteurs parlementaires et le renouvellement des Chambres, le projet sera-t-il voté dans un an ? Avant de se lancer dans la politique coloniale, il fallait former une armée coloniale. On se procure l'outil avant de se mettre à l'ouvrage, le simple bon sens l'exige. Un maçon prend la truelle et le marteau avant de bâtir son mur.

M. Ferry n'a pas songé à cela. « Son ignorance encyclopédique » s'est étalée au grand jour, aussi aujourd'hui tout le monde est contre lui, les radicaux l'écrasent d'injures, la droite l'accable de reproches trop mérités, les ministériels eux-mêmes se demandent si le ministère ne va pas s'écrouler sous le poids de ses fautes.

## LES ANARCHISTES A LYON.

Le Badois Spuller a, récemment, repris pour son compte personnel la fameuse devise de Gambetta : le cléricisme, voilà l'ennemi !

Le Badois annonçait même que ce serait sur cette formule que se feraient les élections républicaines de 1885.

mière n'ait pas le cœur d'un gentilhomme !

— Si je suis en retard, la faute en est toute à M<sup>lle</sup> Furondeau, dit le jeune homme en embrassant le marquis.

— C'est invraisemblable ! Je connais cette demoiselle pour l'avoir vue chez monsieur son père : un nez rouge et lisse, une santé tapageuse et l'esprit des affaires. Mon neveu, j'ai la vanité de croire que vous n'avez pu me faire attendre pour elle ?

— L'aventure est invraisemblable, en effet : M<sup>lle</sup> Furondeau a été malade. Son père m'a prié d'aller, avant de venir ici, quérir un médecin. Comme je suis un clerc modeste, j'y suis allé et me voici.

— Tu l'expliqueras avec Gothon. Je crois l'entendre gronder d'ici, comme un orage qu'on ne voit pas.

— Ah ! mon oncle, que c'est beau la Merlinière ! s'écria Jean, que la perspective d'une semonce de Gothon n'effrayait pas beaucoup. Plus de Furondeau, plus de minutes, d'expéditions, de grosses, de rôles, d'enregistrement ! Partout la bonne campagne souriante, et mon oncle souriant aussi.

Le marquis souriait, en effet, à ces éclats de joie sonore qui le tiraient de ses rêves.

— Tiens, des violettes ! Vous en avez encore ? et des pentecôtes ! voilà une fleur bien mal nommée : on la trouve dès l'avril, et on la retrouve encore au mois d'août... Et vos pommiers ?... Vous n'aurez

En attendant, un groupe nombreux d'ouvriers révolutionnaires de Lyon a trouvé la formule bonne, et, dans une dépêche au ministre de la justice, il déclare que, si on ne leur donne pas les églises pour tenir leurs séances, ils les prendront — tout comme à Saint-Nicolas-des-Champs — les églises étant des bâtiments communaux.

Voici cette dépêche :

« Les ouvriers et ouvrières sans travail, réunis au nombre de 5,000, somment nos gouvernants, qui ont pu sauver de la faillite des compagnies financières, d'ouvrir immédiatement des chantiers nationaux et communaux où seront employés tous les ouvriers sans travail, et d'en confier la direction à une commission ouvrière, à laquelle sera jointe une commission municipale ;

» De mettre en demeure nos gouvernants de nous indiquer tout de suite la date d'ouverture des chantiers ; de fixer la durée du travail à neuf heures, avec un salaire minimum de quatre francs.

» La réunion somme la municipalité, qui recule devant l'application de la taxe, pour sauvegarder les intérêts du syndicat patronal des boulangers lyonnais, d'avoir à la rétablir immédiatement ;

» De mettre en devoir les pouvoirs publics de faire remise à tous les ouvriers et ouvrières sans travail des objets de literie et vêtements d'hiver de toute nécessité engagés au Mont-de-Piété ;

» De mettre à notre disposition les salles du palais de la Bourse, de Saint-Pierre, des mairies, des écoles et les églises pour toutes réunions que nous jugerons nécessaires ;

» Considérant que c'est une comédie d'enquête qui a été faite, la réunion blâme énergiquement la commission dite des Quarante-Quatre avant d'avoir manqué à son devoir en ne se rendant pas à la réunion où elle avait été convoquée par lettre. »

Il est à remarquer que, dans ce document, la fameuse commission des 44 est fort malmenée.

On y voit aussi, observe justement la *Gazette de France*, que les leçons des chefs de notre démocratie positive, scientifique et expérimentale portent leurs fruits.

On a dit aux misérables : « Sus aux catholiques ! mangez du prêtre, pendant que nous gouvernerons. »

Et ils ont répondu : Nous ne demandons pas mieux !

Seulement, après avoir mangé du prêtre, ils demandent à goûter du propriétaire, du bourgeois et de l'enrichi de la République. L'exigence est logique.

## CHINE ET TONKIN.

Hanoï, le 16 octobre.

Le général Brière de l'Isle est arrivé, le 12 octobre, à Chu, d'où le colonel Donnier avait expulsé l'avant-veille, après douze heures de combat, 10,000 réguliers chinois très-fortement retranchés. Ceux-ci sont revenus pendant la nuit pour reprendre les positions

pas une pomme, cette année, comme d'habitude, mon oncle ; les pommiers ici sont des arbres à fleurs... Vous rappelez-vous ?

— Enfant ! dit le marquis... allons, vite, donne-moi ton bras, et au logis.

Ils furent bientôt arrivés devant la porte de la Merlinière. Jean l'ouvrit avec fracas, et traversa le corridor qui conduisait à la cuisine, bâtie en prolongement derrière la maison. Il allait pour saluer et apaiser sa vieille amie Gothon. Celle-ci, bien que ravie de voir son petit Jean, prit un air grognon qu'elle prenait à la moindre occasion, et qui lui avait assuré une entière domination sur Baptiste.

— Ah ! vous voilà, dit-elle, ce n'est pas malheureux.

— Ma bonne Gothon ! fit Jean d'un air suppliant, il n'en fallait pas davantage pour déridier la brave fille, qui se pencha vers lui.

— Mon petit Jean, il y a des croquettes de riz. Surtout, n'en parlez pas à M. le marquis.

(A suivre.)

BERNARD SEIGNY.

Sur une femme qui tenait un bouquet de roses à la main.

A Flore elle a fait un larcin ;  
C'est un printemps en miniature,  
Elle a les roses dans la main  
Et les boutons sur la figure.

ALEXANDRE DUMAS, fils.

perdus, mais ils ont été repoussés après cinq heures de combat.

L'ennemi a eu, pendant ces deux journées, plus de 3,000 morts.

Nos pertes sont de 20 morts et de 92 blessés.

D'autres corps chinois paraissent avoir envahi le Tonkin.

Le *Standard* a reçu la dépêche suivante de Hong-Kong, 16 octobre :

« Par suite de l'échec de l'amiral Lespès à Tamsui, la marche des Français de Kelung sur Tamsui sera probablement ajournée jusqu'à l'arrivée des renforts.

» Hong-Kong a été le théâtre d'une émeute. Des enfants avaient jeté des pierres à des Européens ; la police est intervenue et a tiré sur la foule ; un certain nombre de Chinois ont été tués.

» Le gouvernement rend encore plus intense l'hostilité des indigènes contre les Anglais, en obligeant les ouvriers des docks à travailler pour le compte des navires français.

» Plusieurs lois oppressives ont été édictées, entre autres celle qui interdit le commerce des armes entre Chinois et Européens. De nombreux Chinois ont été expulsés sans aucune forme de procès. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 octobre.

La séance d'aujourd'hui est peu agitée. Le lendemain d'un grand mouvement est généralement suivi d'une stagnation à peu près complète et c'est ce que qui se produit en ce moment.

On discute quelques centimes sur les rentes : le 3 0/0 finit à 77.85, l'amortissable à 79.20, le 4 1/2 à 108.85.

L'Italien est peu animé à 96.55.

La Banque de France s'échange à 5,025 fr.

L'action du Crédit Foncier se traite entre 1,926.25 et 1,300.

Les nouvelles Obligations Communales 3 0/0 émises le 14 octobre et admises depuis hier à la cote officielle sont demandées avec 2 fr. de prime. Comme elles offrent absolument les mêmes avantages que leurs aînées, il n'est pas douteux que d'ici peu de temps elles n'obtiennent les mêmes cours.

La Banque de Paris se négocie à 725 fr., la Société Générale à 460 fr., le Crédit Industriel et Commercial à 682.50.

Les actionnaires de la Banque d'Escompte de Paris se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 16 octobre courant pour statuer sur les comptes de l'exercice 1883.

L'assemblée a approuvé les comptes présentés par le conseil d'administration soldant par un bénéfice de 4,008,189 fr. 72 sur lesquels 1,250,000 ont déjà été distribués aux actionnaires et 62,500 fr. prélevés pour la réserve statutaire et elle a décidé le report du solde, soit 2,695,689 fr. 72 à l'exercice courant par suite des modifications apportées aux comptes 1883 par l'absorption de la Banque Française et Italienne. En outre, le conseil d'administration a annoncé qu'il serait payé à partir d'aujourd'hui, sur le dividende de 1884, 4 fr. 25 par action ancienne libérée de 125 fr., soit un acompte de 8 fr. 50 par action nouvelle.

Le Suez est à 1,990 fr. avec 180,000 fr. de recettes. La Banque Ottomane à 562.50. Le Turc à 7.70. L'Egypte à 306.25.

Les chemins varient peu : le Nord à 1,620, le Lyon à 1,230, l'Orléans à 1,305, le Midi à 1,150, l'Est à 788.75, l'Ouest à 822.50.

## Chronique militaire.

Par décision ministérielle du 15 octobre 1884 :

M. le général de division Schneegans, membre du comité consultatif d'état-major, est nommé au commandement de l'Ecole supérieure de guerre, en remplacement de M. le général Allan.

M. le général de brigade Allan est nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 4<sup>e</sup> corps et des subdivisions de région de Dreux et de Chartres, à Chartres, en remplacement de M. le général Vosseur, appelé à d'autres fonctions.

Par décision présidentielle du 15 octobre, sont nommés membres du comité consultatif d'état-major M. les généraux de division Arnaudeau, commandant la 32<sup>e</sup> division d'infanterie (16<sup>e</sup> corps d'armée), sénateur, en remplacement de M. le général Hartung, admis dans la section de réserve ; et Derrojo, disponible, en remplacement de M. le sénateur Schneegans, nommé au commandement de l'Ecole supérieure de guerre.

M. le général Tramond va très-probablement remplacer, au commandement de l'Ecole de Saint-Cyr, M. le général Deffis, qui sera prochainement promu divisionnaire.

Le général Tramond, qui commande la 20<sup>e</sup> brigade d'infanterie au Mans, a été sous-directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, alors que le général Boulanger en était le directeur.

Il est de plus membre du comité consultatif d'état-major.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### HARMONIE SAUMUROISE.

Programme du Dimanche 19 octobre 1884, à 3 heures 1/2,

PLACE DE LA BILANGE.

- 1<sup>o</sup> Allegro militaire..... \*\*\*
- 2<sup>o</sup> Hommage à l'Alsace-Lorraine, fantaisie..... BLIGNY.
- 3<sup>o</sup> La Déesse des Moissons, mazurka..... BLIGNY.
- 4<sup>o</sup> Mosaïque sur la Fille du Régiment..... DOMIZETTI.
- 5<sup>o</sup> Thème et variations pour piston..... ROBE.

### VÉLOCE-CLUB DE SAUMUR.

Demain dimanche 19 octobre, Course de fond, de Saumur à Bourgueil et vice-versa, organisée par le Véloce-Club de Saumur.

Distance : 40 kilomètres.

Départ à midi, de la place de la Gare, par la route de Villebriennier.

Arrivée vers 2 heures, octroi de la Croix-Verte, route de la Ronde.

1<sup>er</sup> prix, 30 fr. ; — 2<sup>e</sup> prix, 20 fr. ; —

3<sup>e</sup> prix, 15 fr. ; — 4<sup>e</sup> prix, 10 fr.

Course réservée aux membres du Véloce-Club.

### Courses du 26 Octobre

A VERRIE.

La Société des Steeple-Chases de France, dont le président est le prince de Sagan, a fait à l'hippodrome de Verrie l'honneur de le choisir pour y offrir cette année une réunion de Cross-Country steeple-chase pour laquelle elle donne 20,000 fr. de prix.

Cette journée de course a lieu le dimanche 26 courant ; elle se compose de trois steeple-chases militaires et de trois cross-country steeple-chases pour les chevaux de course.

La réunion sera présidée par le prince de Sagan et les commissaires de la Société des Steeple-Chases de France, qui imposeront leur règlement et les mêmes prix d'entrée que sur l'hippodrome d'Auteuil à Paris.

Ces prix sont les suivants :

Pesage	Hombres.....	20 fr.
	Dames.....	10
Piétons	.....	1
	.....	1
Voitures	1 cheval.....	15
	2 chevaux.....	20
	4 chevaux.....	40

Les cartes des souscripteurs de Verrie ne seront pas valables pour cette réunion.

Les courses commenceront à 1 heure précise et seront terminées à 4 heures 1/2.

### COURSES DE VERRIE-SAUMUR.

Le dimanche 26 octobre, à l'occasion des courses de Verrie-Saumur, un train spécial partira de Tours pour Saumur à 40 heures du matin.

### CONSEIL DE REVISION.

Les conseils de revision se réuniront dans tous les départements du 22 au 31 octobre pour statuer sur les demandes de sursis d'appel et de dispense à titre de soutien de famille des hommes de la classe de 1883.

### LA PÊCHE FLUVIALE.

De lundi prochain 20 octobre au samedi 31 janvier 1885 inclusivement, la pêche au saumon, de la truite et de l'ombre-chevalier sera interdite sur tous les cours d'eau.

Cette interdiction, qui a pour but de protéger la reproduction de ces poissons, s'applique à tous les procédés de pêche, même à la ligne tenue à la main.

Cette année surtout, le bas prix des céréales menace, s'il se prolonge, d'être cause

de la ruine de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. A 14 et à 15 francs l'hectolitre, il est impossible qu'un fermier, qu'un colon, à moitié fruits, puisse échapper à une détresse complète. Il est donc urgent, si le gouvernement veut sauver nos finances, de ne pas détruire les éléments qui les produisent; de voter des droits compensateurs qui égaliseront par l'application de ces droits nos produits et ceux qui nous viennent de l'étranger. Ce sont là les vœux de tous les agriculteurs qui composent les comices agricoles de la France. Si l'agriculture souffre, l'ouvrier, l'industriel réclameront en vain du travail, car il y a solidarité entre tous les travailleurs, soit qu'ils soient les ouvriers de la terre, soit qu'ils occupent des ateliers dans nos villes de commerce.

#### LA RUINE DE L'AGRICULTURE.

On lit dans l'Océan de Brest:

« La Saint-Michel qui vient de s'écouler a été rude pour les fermiers et les propriétaires, un peu partout et particulièrement en Bretagne, terre à blé. On a pu constater la gêne chez bien des cultivateurs. — Les céréales sont à vil prix, les chevaux et presque tous les bestiaux subissent une baisse marquée. »

Propriétaires et cultivateurs se ruinent; les républicains grignotent tranquillement les bons fromages dont ils nous font payer les frais.

N'oublions pas que la cause de nos souffrances vient de la détestable administration des républicains, de leurs fausses théories appliquées au commerce et à l'agriculture et de l'entêtement coupable des hommes néfastes qui dirigent nos affaires.

A cela, il n'y a qu'un remède: refuser impitoyablement sa voix à tout candidat républicain.

#### TOURS.

Un « ministre » au café de la Ville. — Avant-hier soir, vers 7 heures, dit le Journal d'Indre-et-Loire, une drôle d'histoire est arrivée au café de la Ville, à Tours.

Un monsieur, décoré de la Légion d'Honneur, est entré dans cet établissement et a demandé une plume et du papier. Otant alors le chapeau de feutre qu'il avait gardé sur la tête, il laissa voir un grand bonnet de colon dont le pompon retombait sur son épaule.

Au bonnet était attachée une étiquette sur laquelle on lisait ces mots:

« Jean-Louis, ministre de la guerre, ministre de l'instruction publique, ministre de l'agriculture. »

Tous les ministères étaient réunis sur la tête du Monsieur.

Comme il paraissait invraisemblable aux habitués du café qu'un ministre, fût-ce celui de l'agriculture, se montrât en public avec une coiffure aussi rustique, on s'approcha du brave homme.

Il écrivait gravement un rapport au Président de la République.

Mais comme les idées ne venaient pas, il

fit appeler par un garçon M. Breuillet, le patron du café, et lui dit:

« Je vais vous conférer la décoration du Mérite agricole. Donnez-moi un café! »

On voulut faire sortir le pauvre fou qui se mit en colère et menaça de faire fermer l'établissement.

Enfin la police arriva et emmena à grand-peine, au poste voisin, le prétendu « ministre » qui rougissait de honte.

On nous dit que cet individu doit être étranger à la ville.

ACCIDENT DE CHASSE. — Le Phare de la Loire signale un accident de chasse qui a causé la mort de l'un des chasseurs.

Le sieur Jean-Marie Amiaud, cultivateur à Sainte-Pazanne, était à la chasse avec Auguste Pacaud, son domestique, et le sieur Chauvet. Les chasseurs traversaient un champ de genêts. Amiaud avait son fusil en bandoulière, la crosse en avant, quand la gachette rencontrant une branche de genêt fit abattre le chien. Le coup partit et Pacaud, qui se trouvait à trois pas en arrière, reçut toute la charge dans l'œil. La mort a été instantanée.

Nous croyons pouvoir assurer qu'un achat important de Sucre vient d'être fait par L'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean. Le bas prix qu'elle a obtenu lui permettra, malgré l'impôt de 40 c. par kilogramme, de vendre dans quelques jours son sucre raffiné à 1 fr. 05 le kilogramme. Cette maison fait fabriquer du Chocolat réclame d'une qualité exceptionnelle, garanti pur cacao et sucre, qui sera vendu 1 fr. 45 le 1/2 kilogramme.

### BAINS CHAUDS

Rue du Marché-Noir, n° 17, SAUMUR.

M. SÉCHET, propriétaire des Bains de la ville de Saumur, vient d'installer dans l'intérieur de son établissement des appareils à gaz pour l'éclairage et des calorifères qui distribuent la chaleur dans toutes les salles.

Ces appareils marchent très-bien et donnent déjà de très-bons résultats; les baigneurs d'hiver n'auront donc pas à redouter le froid au sortir des baignoires.

### Faits divers.

#### LE PRENEUR DE VIPÈRES.

Un célèbre preneur de vipères vient de mourir d'une morsure de ce reptile dans un village d'Ille-et-Vilaine.

Pierre Moreau était âgé de 60 ans et avait été récompensé de son dévouement dans des comices agricoles.

Très-apté à trouver et à prendre cette vermine, mordu plusieurs fois, il se croyait invulnérable et jouait pour ainsi dire avec les reptiles venimeux. Souvent il en mettait

dans ses poches, autour de son chapeau. Il était la terreur de tous et chacun fuyait lorsqu'on le voyait venir.

La chambre qu'il habitait au village de la Girouardière, commune d'Aubigny, était garnie de boîtes vitrées pleines de ces dangereux ovipares.

Quand on l'a trouvé mort, il avait près de lui un sac contenant des couleuvres et de grosses vipères noires, dites vipères aspics très-communes en Vendée, dont la morsure est des plus dangereuses.

Ce tueur de vipères avait pour son métier une véritable passion.

L'AFFAIRE DE MONTREUIL. — L'instruction de l'affaire de Montreuil-sous-Bois se poursuit activement, mais bien que tous les jours elle reçoive des communications qui peuvent former des présomptions morales, elles ne peuvent cependant constituer des preuves matérielles.

MM. Brouardel et Lauth se sont rendus à la Morgue pour commencer leurs opérations. Ils ont pris une partie des débris trouvés dans la fosse d'aisance du n° 9 de la rue de l'Église et les ont fait porter au laboratoire des Arts-et-Métiers où jusqu'à une heure ils se sont livrés à plusieurs expériences, mais ce n'est que dans quelques jours qu'ils pourront se prononcer.

La serviette qui contenait les débris était, avons-nous dit, marquée D. D. Cette serviette provient du trousseau de M<sup>lle</sup> de Murat, la deuxième femme de Pel, dont le nom de famille est Dufort Bois-l'Île de Murat, née d'Aulnoy.

En faisant l'inventaire des effets de Marie Boehmer, on a retrouvé tous les vêtements qu'elle portait le 13 juillet, jour de sa disparition.

L'ancien maître de Marie Boehmer, chez qui elle avait servi pendant trois ans, a été entendu par M. Habert, juge d'instruction. Il a dit que cette fille était fort soigneuse et que, pour n'avoir pas emporté son linge et ses effets en partant, il fallait qu'elle fût morte.

Depuis son incarcération à Mazas, Pel est fort calme et semble ne pas se douter des crimes monstrueux dont il est accusé.

### BIBLIOGRAPHIE

Nuage de Dentelle, tel est le titre élégant et original de la nouvelle valse de M. Jules Klein. Nous la recommandons chaleureusement à nos aimables lectrices, car Nuage de Dentelle contient d'enivrantes mélodies qui feront le tour du monde comme Vierge de Raphaël et Fraises au Champagne, du célèbre maître français.

Dans tous les salons, dans toutes les réunions mondaines, la vogue est toujours aux valses de Jules Klein: Diamant du Cœur, Parfums Capiteux, Lèvres de Feu, Cerises Pompadour, Pêché Révé, Patte de Velours, Cuir de Russie, au Pays Bleu, Neige et Volcan, Pazza d'Amore et M<sup>lle</sup> Printemps.

Signalons aussi les polkas entraînantes: Cœur d'Artichaut, « Peau de Satin », Truite aux Perles et Tête de Linotte; la mazurka « Radis Roses », la piquante gavotte de Louis XV « Royal-Caprice », et la valse chantée Fraises au Champagne.

— Bah! à cet âge, l'amitié est rosée de mai; elle humecte la terre, n'y pénètre pas. Olivier, en s'en séparant, chignera un peu, et il n'y paraîtra plus.

— Que dis-tu, mon homme? demanda ma mère, qui se retranchait toujours derrière l'autorité de son mari pour se décider à une chose grave.

— Je dis ce que tu dis, fit mon père, qui avait confiance dans les résolutions de sa femme et son jugement.

— Puisqu'il faut se quitter, le plus tôt le mieux, dit Le Dru.

— En effet, le parti le plus prompt est le meilleur. Je me range à mon devoir; demain, je vais au marché de Lannion vendre le beurre de la semaine, l'enfant viendra avec moi et je la conduirai chez le commissaire.

— Bien arrêté, maman Madeleine, approuva Le Dru.

Le Dru et mon père sortis, je courus à ma mère.

— Quoi! lui criai-je, vous me séparerez de Marielle, de ma jolie petite sœur?

— Curieux, vous nous écoutiez d'en haut, fit-elle, le front plissé par l'ennui d'avoir été entendue.

— Oui, j'écoutais, mais je ne vous laisserai pas l'emmener à Lannion, ou je la suivrai.

— Tu nous délaisserais pour elle?

PARIS, COLOMBIER, Éditeur, 6, rue Vivienne. Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c.; en timbres-poste.

### Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année). J. BRETON, administrateur.

Lundi 20 octobre 1884,

## NINICHE

Vaudeville en 3 actes, par MM. Hennequin et Millaud.

#### Distribution:

Grégoire, baigneur.....	MM. Lamy.
Le comte Corniski, diplomate..	Labranche.
Anatole de Beaupersil.....	Leprin.
Dupiton.....	Moullien.
Desablettes, secrétaire du comte	Allain.
Baptiste, garçon d'hôtel.....	Hennesse.
Narcisse.....	Asmire.
Un monsieur.....	Allemand.
Un garçon de bains.....	Descats.
Un sommelier.....	Luneau.
Un greffier.....	Hertz.
Un valet de chambre.....	Louis.
La comtesse Corniska.....	M <sup>mes</sup> Marie Soll.
La veuve Sillery.....	Cantrelle.
Georgina.....	Hennesse.
Annette.....	Marcelle.
Amanda.....	Alice.
Une pêcheuse de crevettes....	Allain.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

### Grand-Théâtre d'Angers.

Samedi 18 octobre.

1. Un Mari dans du coton, comédie-vaudeville en 1 acte.

2. Rigoletto, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

Dimanche 19 octobre.

La Mascotte, opéra-comique en 3 actes, musique de M. Édmond Audran. (Grand succès, 5<sup>e</sup> représentation.)

### Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 19 octobre.

La Tireuse de cartes, drame en 6 actes, dont un prologue.

### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Demain dimanche, 19 octobre, à 4 heures 1/2, 202<sup>e</sup> Concert populaire (2<sup>e</sup> de l'abonnement).

1<sup>o</sup> Symphonie écossaise (3<sup>e</sup>). Mendelssohn. — 2<sup>o</sup> Prométhée (poème symphonique). Fr. Liszt. (1<sup>re</sup> audition.) — 3<sup>o</sup> Réverie (instruments à cordes). Schumann. — 4<sup>o</sup> Valse du roi de Lahore. Massenet. (1<sup>re</sup> audition.) — Deuxième marche aux flambeaux. Meyerbeer. (1<sup>re</sup> audition.)

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEOFROY.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs. Éditeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## MARIELLE

— Oui, et on ne peut pas exiger qu'il le partage avec l'abeille étrangère. Quelle détermination prendre?

— Parbleu! la conduire au commissaire.

— La soignera-t-il bien? il est garçon.

— Il fera recevoir la petite à l'hospice.

— A l'hospice, Le Dru!

— Est-il bâti pour les chiens ce bel établissement-là? Nanon Durand m'a conté (elle y était l'an passé) que les salles sont des pièces superbes, parquées (je ne sais pas ce que c'est que ça), cirées comme nos armoires et nos coffres; les couchages ont des rideaux et des draps blancs; sans comparaison, cette pièce-ci est une étable auprès de l'hospice.

— Mais les enfants, qu'en fait-on?

— Ce qu'on en fait! Les sœurs qui ne veillent pas les malades leur apprennent à coudre, à brosser de la mousseline, lire, écrire. Marielle se plaira dans cette maison, et si, de hasard, ses parents se

découvrent, ils seront plus flattés de retrouver leur fille à l'hospice, mangeant du pain blanc, affiquée en demoiselle, éduquée comme en ville, qu'atournée en campagnarde, les pieds chaussés de sabots à fourcher le fumier de vot'ferme. Vous souvient-il des Barrazer?

— Il nous en souvient.

— Un failli, qui s'était sauvé chez les Anglais, après avoir fraudé la justice et les marchands, leur avait laissé sur les bras un nourrisson. Ce nourrisson, élevé de leurs deniers, devint un beau gars, fier charretier. Ils allaient le marier à leur fille Fanchon, quand le failli leur écrivit que, sa fortune rétablie, il revoulait son garçon. Les Barrazer le lui amenèrent. Le Monsieur ne reconnut point son rejeton sous la blouse, demanda qui c'était. — Votre fils! s'écria Barrazer s'attendant à des compliments.

— Mon fils! hurla le Monsieur avec horreur, indigne coquin, maquant que vous êtes. Vous ai-je donné un bourgeois, un rentier, pour en faire un ignoble paysan, un gardeur de pourceaux! Et il jeta Barrazer à la porte. Ce fut là le doux merci dont il rémunéra le lait, l'éducation et les deniers du père nourricier. La leçon est bonne, maman Madeleine, profitez-en.

— J'en profiterai, mais ce sera bien pénible pour Olivier de se séparer de Marielle. Ces enfants s'aiment, ils ont pris habitude d'être ensemble, ils se croient frère et sœur.

— Vous la délaissiez-bien, ma mère! Cependant dimanche, en revenant du prône de Monsieur le curé, qui prêchait sur les orphelins, vous disiez que puisqu'ils attireraient les bénédictions du ciel sur les familles qui les adoptaient, vous adopteriez Marielle, si on ne nous la redemandait pas.

— Je l'ai dit, mais j'ai dû me raviser, nous ne sommes pas assez riches pour garder Marielle.

Je m'attachai au tablier de ma mère, je la suppliai. Quand je la vis attendrie, sa volonté ébranlée, je redoublai d'instances.

De guerre lasse, elle me dit: Allons, ne pleure plus, je demanderai ce soir à ton père que Marielle nous reste.

— Mon père vous a dit qu'il serait de votre avis, qu'il ne vous entraînerait pas.

— C'est une frime des hommes de paraître nous octroyer licence d'agir à notre guise. Mais ils ne vous cèdent point leur mécontentement, s'ils voient nos agissements contrecarrer leur détermination. Donc, avec le consentement formel de ton père, je garderai Marielle, il te gâte tant qu'il ne te le refusera pas?... Couche-toi, dors tranquille, je te promets de faire tout ce que je pourrai pour obtenir qu'on te laisse.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

# MAGASINS DU PRINTEMPS

## SAUMUR

Mise en Vente  
DE TOUTES LES

# NOUVEAUTÉS D'HIVER

De Paris et de Londres sont arrivées toutes les NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES que nous vous avons achetées pour la Saison d'Hiver.

Nous allons donc immédiatement reprendre notre physionomie ordinaire — et à la place des masses énormes de Marchandises usuelles qui encombrant nos Etalages depuis près d'un mois — nous allons exposer des Vêtements, des Robes, des Tissus vraiment Riches et de grand Genre.

La place nous étant mesurée, nous ne citerons rien, il y aurait trop à dire. Nous engageons les Dames à venir voir. Elles emporteront une vive impression de nos Assortiments vraiment luxueux et verront que le PRINTEMPS sait maintenir bien haut la réputation, qu'il a si définitivement conquise, d'être la première Maison de Nouveautés de Saumur.

**Magasins du Printemps.**

NOTA. — L'extension que prend notre Comptoir de Robes à chaque nouvelle Saison nous a mis dans la nécessité de nous adjoindre une nouvelle Coupeuse. — La conséquence naturelle sera que nous pourrons livrer dans des délais plus courts et à des dates plus exactes.



Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A LOUER

Pour entrer en jouissance le 15 décembre 1884,

### UNE MAISON

Avec Cour, Jardin et Vigne.

Située à St-Hilaire-St-Florent,

Actuellement occupée par les époux AUBREUX.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

LES

### IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Appartenant aux consorts BAZILLE-PAUTRAS :

1<sup>o</sup> Une MAISON, située à Saumur, rue de l'Ermitage, 12 ;

2<sup>o</sup> Sept ares de vigne, au canton de Violet, commune de Saumur, joignant d'un côté M. Pelou et d'autre côté M. Gouby ;

3<sup>o</sup> Environ six ares de vigne, au canton des Landais, commune de Saumur, joignant au nord M. Pinot, au couchant le clos Poinçon, au levant M. Mollay, au midi M. Gilbert ;

4<sup>o</sup> Cinq ares de vigne, au canton des Rouères, commune de Varrains, joignant au midi M. Chasles, au levant M. Gilbert et au couchant M. Denieau ;

5<sup>o</sup> Onze ares de terre, au même canton, joignant au nord M. Expert, au couchant M. Girard et au midi M. Caloux.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire. (785)

### A CÉDER

### Un Fonds de Commerce

D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,

Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).

S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### UNE MAISON

Nouvellement construite,

Sise à Saumur, rue de Lorraine, 32,

Avec Cour et Jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu le dimanche 9 novembre 1884, à midi, à Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire :

1<sup>ent</sup>

### UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n<sup>o</sup> 15,

Joignant M. Fermet.

2<sup>ent</sup>

### Une autre Maison

Sise à Saumur, même rue, n<sup>o</sup> 22,

Joignant M. Girard-Poitavin.

3<sup>ent</sup>

### ET UN PRÉ

Nommé la CHARRIÈRE,

Commune de Saint-Florent.

Contenant 1 hectare 52 ares 90 centiares, joignant l'avenue du Bray.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

### A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins ont 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (339)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI-ERNEST ARDOUIN, avoué à Bressuire, rue Dugesclin, n<sup>o</sup> 27.

### VENTE

A la suite de saisie immobilière,

En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bressuire, le mardi 18 novembre 1884, heure de midi,

DU

### Domaine de SAZAIS

Situé sur les bords de la Dive, commune de Brée,

canton de Thouars (Deux Sèvres),

Se composant :

1<sup>o</sup> Du logis de Sazais, comprenant bâtiments de maitres, bâtiments de fermiers, jardins, étables et vastes servitudes ;

2<sup>o</sup> Quinze grandes pièces de terre en nature de labours, prés et marais.

Le tout, d'un seul tenant et d'une exploitation facile, est d'une contenance de 44 hect. 58 ares 40 cent.

Mise à prix : 60,000 fr.

Belle pêche. — Chasse agréable.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> ARDOUIN, avoué poursuivant à Bressuire. (775)

On trouve le **RHUM CHAUVET** de Macouba (Antilles) carte rouge, carte bleue, carte d'or, Médailles à Paris et Caen 1883, Epernay et Rouen 1884.

Chez M. ALLORY, Epicerie moderne ; vins fins et liqueurs d'origine, épicerie de choix.

Pour le Gros, s'adresser à G.-S. ROUBEAU fils, au Havre. (670)

### AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapoca** du J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

### A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

Joli PONEY, bon trotteur

Avec ou sans voiture.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANGREUX.

### Crédit à tout le Monde

PAR

### L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

### Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Baréges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>s</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Thés

### CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

### GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.